Juillet 2025, c'est l'été, pour beaucoup les vacances, le repos, les retrouvailles en famille, les promeneurs venus profiter de nos beaux paysages, mais l'été à BOZAS, c'est aussi une période importante pour tous ceux qui au quotidien exploitent la terre, entretiennent notre environnement et espèrent en ce moment récolter les fruits de leur travail. Partageons notre beau territoire.

Singulièrement, cette année est aussi la dernière du mandat que vous avez confié à l'équipe municipale qui m'accompagne depuis plus de cinq ans déjà. A quelques mois de cette échéance, c'est l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur cette période et d'en dresser le bilan.

En 2020, notre projet d'élus était de «restaurer l'image et la représentation de **BOZAS** et au-delà de l'apparence, lui redonner une capacité d'action opérationnelle dans le cadre de ses compétences municipales et, au profit de tous, œuvrer pour un cadre de vie agréable et sécurisé».

L'ambition était grande et les moyens limités. Nous avons opéré des choix et sollicité des soutiens financiers. Je souhaite ici rappeler le concours important apporté par l'Etat, la Région, le Département, le SDE 07 aujourd'hui Territoires d'énergie, et ARCHE Agglo sans lesquels nos projets n'auraient pu être réalisés.

Le bilan aujourd'hui se décline sous différents aspects :

Le patrimoine communal : BOZAS est désormais identifiée par le nouvel ensemble immobilier de la mairie réhabilitée et transformée. Un système d'alarme anti-intrusion couvre l'ensemble des

bâtiments communaux. Des travaux de mise aux normes et de sécurité ont été réalisés sur l'église, la salle Aimé DELOCHE qui bénéficiera prochainement d'une intervention importante sur la toiture, l'atelier, le terrain de jeux, et l'ancien foyer réhabilité pour accueillir la mairie provisoire.

Au plan fonctionnel, la mairie est redevenue le lieu central de l'exercice de l'action administrative et municipale, la maison commune où chacun est accueilli, où les associations peuvent se réunir et développer leurs projets. L'accueil est assuré tous les jours sauf le mercredi par une secrétaire de mairie formée pour gérer efficacement l'ensemble très vaste des compétences municipales. L'outil informatique a été renouvelé pour l'ensemble des actes de gestion municipaux et la gestion du cimetière; le site internet créé en 2020 assure un contact permanent avec les citoyens. Les archives communales regroupées à l'occasion des travaux de la mairie font l'objet d'un traitement de fond avec le Service départemental des archives de l'Ardèche et seront prochainement, triées, classées et pourront enfin être exploitées conformément à la règlementation en vigueur.

Sur le plan technique, nombre de travaux naguère confiés à des entreprises extérieures ou simplement reportés (finition des travaux d'aménagement intérieur de l'atelier par exemple, travaux d'électricité, de menuiserie, suivi de la mise aux normes des jeux pour enfants…) ont pu être réalisés par l'employé communal polyvalent dont le contrat s'achèvera fin octobre.

Sur les routes et chemins, au-delà du programme annuel de travaux d'entretien sur les voies et chemins communaux, la voirie routière a fait l'objet de travaux considérables : nos demandes auprès du Département et de l'Etat ont été entendues, ainsi la route départementale qui mène au village depuis la Croix des Champs a été refaite en totalité jusque devant la nouvelle mairie; les chemins communaux dégradés par les orages en 2023 seront réhabilités à l'automne prochain avec le concours de l'Etat et nous avons enfin achevé la voirie du lotissement La ROMANELLE. Par ailleurs, la réfection de la rue LA VIERGE dans le prolongement du Chemin des VIGNES et celle du chemin Croix de PIERROUX seront réalisées à l'automne prochain.

L'éclairage public a fait l'objet d'un plan d'action sur trois ans avec le soutien du SDE 07, pour l'enfouissement d'une partie du réseau devant la mairie, le changement de candélabres, le passage aux LEDS plus écologiques et plus économes, l'éclairage du clocher et le réglage de l'éclairage durant la nuit.

Tout cela n'avait qu'un seul but bien sûr, améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, les accompagner dans leur vie quotidienne, répondre à leurs demandes de nature administrative ou juridique et au besoin, assurer l'interface avec les services d'ARCHE Agglo dont la palette des compétences concerne désormais la totalité des actes de la vie quotidienne des habitants des 41 communes de l'agglomération.

C'est dans cet esprit que la vie locale a été soutenue, notamment par l'accompagnement des associations qui s'investissent pour maintenir sur la commune un tissu social solidaire et apportent par leurs activités une animation bénéfique à tous en concourant aussi à la promotion de BOZAS dans les communes voisines.

Ce résultat est le fruit du travail de l'ensemble de l'équipe du conseil municipal qui m'accompagne et que je remercie vivement.

Bonne lecture de ce 17ème BOZAS Infos. JL W

Commémoration du 8 mai 1945 : victoire pour la Paix

Il y a 80 ans, la reddition sans conditions de l'Allemagne nazie le 7 mai à REIMS puis le 8 à BERLIN signait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939.

La commémoration de cette date, instituée dès 1946, a été célébrée à BOZAS devant le monument aux morts à 11h30. Cette année, la manifestation revêtait un aspect particulier suite au regroupement des trois associations d'anciens combattants (BOZAS, SAINT-FELICIEN et VAUDEVANT) désormais placées sous la présidence de monsieur Damien OLAGNON qu'accompagnaient monsieur Joseph DELOCHE et les trois porte-drapeaux des sections fusionnées. Plusieurs conseillers municipaux et de nombreux habitants y ont participé ainsi que les représentants des associations de la commune.

Le manifeste de l'Union Fédérale des Anciens Combattants rappelant les souffrances des militaires et des civils tombés au combat ou sous les bombes a été lu par Lily Rose CANTOS, collégienne demeurant à BOZAS.

Après la lecture par le maire du message de monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, trois gerbes ont été déposées par :

Damien OLAGNON et Joseph DELOCHE au nom des Anciens Combattants

Laëtitia BOURJAT, Conseillère Départementale et maire de VAUDEVANT au nom d'Olivier AMRANE Président du Conseil Départemental

L'adjudant-chef Yannick GAY, Chef du Centre de Secours de Saint-Félicien

et Jean-Louis WIART, maire de BOZAS assisté par Lily Rose CANTOS pour la commune.

La minute de silence et un moment de recueillement ponctué par la Marseillaise ont terminé la cérémonie qui a été clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

Lily Rose CANTOS

Etat civil : naissances et mariages

Nous avons accueilli avec joie Jade, fille de madame Morgane COISSIEUX et de monsieur Steve TRAVERSIER ainsi que la venue de Maé, fils de madame Coline BILLION et de monsieur Francis CROUZOULON.

Un chèque-cadeau de 50€ leur sera bientôt remis au nom du conseil municipal.

Jade

Maé

Le 26 juin a été célébré le mariage de madame Sreysros KHON et de monsieur Didier DELOCHE, et le 28 juin celui de madame Arlette COMTE et de monsieur Emmanuel MONCHAL.

Jean-Louis WIART, maire de BOZAS, a reçu le consentement des époux. Nous présentons aux nouveaux mariés tous nos vœux de bonheur.

Arlette et Emmanuel MONCHAL

Sreysros et Didier DELOCHE

J'aime la nature propre : chacun peut agir et s'investir de différentes manières

Après cette saison d'hiver, il était temps de préparer l'arrivée de l'été et cela commence par le nettoyage des espaces naturels. Cet événement organisé en toute convivialité en famille et entre amis revient pour sa 28ème édition! L'objectif était de ramasser un maximum de déchets sauvages afin de prévenir la pollution des sols et d'assurer un environnement propre et agréable.

A BOZAS rendez-vous était donné le samedi 5 avril 2025.

Merci à Audrey DESCHAMPS, Grégory MAZET adjoints au maire et Cyril MONCHAL conseiller municipal, qui se sont mobilisés, manifestant ainsi leur dévouement au service de la commune et leur engagement autour de la thématique de la protection de la nature.

Une fois encore, le volume et la variété des déchets ramassés au cours de cette opération attestent, en dépit des efforts coûteux engagés par les collectivités (ARCHE Agglo et la commune) combien il est encore utile de rappeler que la nature a besoin de tous pour retrouver la beauté qu'elle mérite.

Il est inadmissible que de tels comportements soient encore à déplorer. Le dépôt des déchets s'effectue après tri (au cas particulier bouteilles et cartons) dans les conteneurs et non au pied de ceux-ci. Encore un effort !

Manifeste pour la chasse

Le 17 mai dernier répondant à l'appel de la fédération nationale de la chasse, le président de l'ACCA de BOZAS, monsieur Bernard LAQUET, accompagné par quelques membres du bureau de l'association communale sont venus en mairie afin d'y déposer solennellement «le manifeste pour la chasse» rédigé par la fédération.

Ils entendaient, à l'occasion de cette journée nationale d'action, réaffirmer leur attachement à la chasse et défendre un art de vivre et une activité de loisir ancestrale. Ils voulaient aussi souligner l'importance du rôle des chasseurs dans la régulation et la gestion du gibier et de la faune sauvage au plan local.

C'est Olivier JUNIQUE, premier adjoint qui a accueilli la délégation et reçu le manifeste.

BOZAS à l'heure du numérique : la fibre et la fin du cuivre

Nous vous avons tenus informés de l'évolution du déploiement de la fibre sur le territoire de la commune engagé en 2020. Aujourd'hui, l'ensemble du territoire communal est couvert, et chacun peut accéder à ce nouveau système performant de transmission des télécommunications.

Parallèlement, comme nous vous l'avons indiqué dans nos différentes publications et courriers individuels, le réseau téléphonique ancien, en cuivre, sera fermé à la commercialisation le 31 janvier 2026 et techniquement en janvier 2027. C'est-à-dire qu'à cette date les installations téléphoniques en cuivre ne fonctionneront plus.

Dans le prolongement des informations qui vous ont été communiquées précédemment, nous vous confirmons l'organisation par ARCHE Agglo, ADN et Orange en qualité de gestionnaire du réseau, d'un forum d'information au cours duquel l'ensemble des opérateurs intervenants sur le réseau seront présents pour répondre à toutes vos questions sur les conséquences de la fermeture du réseau cuivre et les solutions à mettre en œuvre.

Ce forum ouvert à tous aura lieu à la salle des fêtes de COLOMBIER LE VIEUX le mercredi 17 septembre prochain de 14 heures à 18 heures.

Ils deviennent collégiens

Sept des écoliers habitant la commune sont admis en classe de sixième au terme de cette année scolaire. Pour cette circonstance, la commune leur a offert un dictionnaire dans lequel ils pourront puiser à loisir pour enrichir leur vocabulaire et aimer les mots de notre belle langue française.

A l'occasion de la remise, Monsieur le maire leur a rappelé l'importance de la lecture et de la pratique de la langue française qu'il faut défendre en toutes circonstances.

On reconnaîtra sur les photos les nouveaux collégiens : Lohan COIC, Liana GAZANION, Cassandra BOULARD, Chloé et Evan OLAGNION et Kiara LAVIS qui entre en cinquième et a reçu également le dictionnaire qu'elle n'a pas eu en 2024. Il faut y associer Jade ISSARTHIAL actuellement en vacances.

Tous nos encouragements les accompagnent.

L'association des Amis du Bois Madame présidée par Jean-Louis DELOCHE saisit toutes les occasions pour réunir ses membres et partager un bon moment de convivialité.

C'est ainsi que ce jeudi 12 juin, Messieurs Jean-Pierre BOSC et Jean-Pierre DESCHAMPS étaient à l'honneur. Tous les participants avaient à cœur de leur souhaiter un joyeux anniversaire en prenant part au déjeuner organisé à leur intention.

Au cours de l'après-midi, quelques courageux, bravant la chaleur, se sont confrontés sur le terrain de pétanque.

Joyeux anniversaire

L'Ardéchoise s'est mise sur son 31

La plus grande course cycliste mondiale s'est pour la 32ème fois ouverte à tous. Plusieurs parcours en boucle avaient été proposés depuis St Félicien. Les cyclistes ont ainsi pu découvrir les superbes paysages sauvages de l'Ardèche. Ils ont été accueillis avec bonne humeur dans les villages parcourus.

La traversée de notre village s'est déroulée le 12 juin.

Le centre de BOZAS avait été décoré aux les couleurs de l'Ardéchoise en jaune et violet par l'équipe souriante et active des bénévoles des différentes associations que nous pouvons remercier. Un ravitaillement bien mérité attendait, dans une ambiance chaleureuse, les sportifs en haut de la côte de la Calade.

L'équipe prête à l'action

Fête des voisins

Ce fut une première réussie pour Emmanuelle ALEXANDRE à l'initiative de la Fête des voisins organisée le samedi 24 juin sur la place de l'église. Cette rencontre chaleureuse fut un temps de partage et d'échange pour favoriser le mieux vivre ensemble.

Ce moment de convivialité rompant avec le quotidien a permis à tous les participants, pour les anciens de se retrouver, et pour les nouveaux habitants du quartier de faire connaissance avec leurs concitoyens.

Une manifestation sympathique à renouveler

BOZAS en fête

L'été c'est aussi la Fête à BOZAS, et FAB, l'association du même nom, organise une soirée créative le 9 août prochain à partir de 17 heures sur le terrain de sports à l'entrée du village.

L'animation sera assurée par Mme Corinne Gomez du groupe des Ardéchois. Repas du soir, buvette et soirée musicale sont au programme. Inscrivez vous nombreux.

« La balade en Saint Joseph 2025 » a traversé notre commune le 1er juin

Merci à Paul BARBARY, adjoint à la culture de TOURNON sur RHONE et «pilote» du Comité des fêtes de cette ville d'avoir accepté d'intégrer la traversée de la commune à l'itinéraire de la Balade.

150 véhicules bichonnés par leurs propriétaires ont quitté TOURNON vers 9 heures et sont passés à BOZAS aux environs de 10 heures pour saluer la mairie, admirer l'église Saint Pierre et contourner le château avant de rejoindre COLOMBIER le VIEUX où un regroupement était prévu.

Ils ont ensuite repris la route pour TOURNON où d'autres activités les attendaient.

Quelques photos, trop peu nombreuses illustrent la variété et la qualité des véhicules présentés par ces passionnés.

Spectacle du 12 juin : un franc succès

Pour la quatrième année consécutive ARCHE Agglo organise son festival de littérature jeunesse dans le cadre de l'opération nationale «Partir en Livre» mise en place par le CNL (Centre national du livre), festival orchestré sur le territoire d'ACHE Agglo par Béatrice FOUR, maire de COLOMBIER LE VIEUX et vice-présidente en charge de la culture.

Ce festival devient un évènement culturel incontournable en proposant une programmation variée, riche en surprises et découvertes.

C'est dans une ambiance familiale et conviviale que s'est déroulé dans la salle des fêtes de BOZAS le spectacle «Le petit mot magique» présenté par la compagnie du TROLL, un spectacle inspiré d'albums de la littérature jeunesse.

Béatrice FOUR, Grégory MAZET adjoint et Eliane BERTAND conseillère municipale ont accueilli les parents par un petit mot de bienvenue.

Dans ce moment privilégié réservé aux tout petits, le jeune public s'est laissé porter et surprendre par la mélodie des mots teintés de touches musicales et de tours de magie.

Quelques friandises offertes par la municipalité ont clôturé cette matinée récréative.

Les incontournables d'ARCHE Agglo

On se retrouve au bord du lac

Le Domaine du lac de CHAMPOS, un équipement ARCHE Agglo, **fête ses 50 ans cette année !**

A l'occasion de cet anniversaire, l'Agglo a concocté un programme d'animations et d'activités autour du lac.

Vous retrouverez le programme complet sur le site www.lacdechampos.com

L'été à CHAMPOS

Désormais, la carte d'accès privilégié au Domaine du lac de CHAMPOS s'appelle **Mon Pass'Champos.**

Le nom change, mais l'objectif est le même : permettre aux habitants du territoire de l'Agglo un accès illimité au Domaine du lac, pour la somme de 20 € par saison et par famille.

Pour acquérir cette carte familiale mon Pass'Champos , envoyer par mail (contact@lacdechampos.com) :
- un justificatif de domicile
- les cartes d'identité de tous les titulaires du permis de conduire composant le foyer.

Plus d'informations au 04 75 45 17 81

Préparez la rentrée

Le transport scolaire est assuré par ARCHE Agglo pour tous les élèves habitant le territoire et scolarisés dans l'un des établissements de primaire ou secondaire des 41 communes de l'Agglo. Ainsi, chaque année, plus de 3 000 enfants sont transportés sur environ 170 circuits (trajets domiciles/établissements).
Permanence téléphonique : 04 75 45 45 91
Accueil physique : ARCHE Agglo, 3 rue des Condamines 07300 MAUVES

Le TAD TGV, c'est + pratique + simple + économique

Le Transport à la demande vers la gare de Valence TGV (TAD TGV) est un service proposé par ARCHE Agglo et la Région Auvergne Rhône-Alpes.
Il permet aux habitants du territoire ARCHE Agglo et aux touristes de disposer d'une navette et d'éviter ainsi des frais de parking ou des trajets superflus.

Six communes sont traversées (13 arrêts sur l'ensemble du circuit) : Saint-Jean-de-Muzols, Tournon-sur-Rhône, Tain l'Hermitage, Mercurol-Veaunes, Chanos-Curson et Beaumont-Monteux.

Le TAD fonctionne UNIQUEMENT sur réservation au 04 80 00 70 00 jusqu'à 17h la veille de la date du voyage, de 9 à 19h du lundi au dimanche.
Les billets sont en vente à bord des véhicules et en gare routière de Valence au prix de 4,30€ le ticket unitaire.

……

Deux informations importantes pour 2026

- En 2026 notre commune sera concernée par **le recensement de la population**. Cette opération, obligatoire, est très importante pour la commune car le résultat est pris en compte par l'Etat pour le calcul de certaines dotations financières qui nous sont attribuées.
Elle se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.
Le recueil des données sera effectué soit par le truchement d'Internet soit à domicile par le passage de l'agent recenseur.
Toutes les informations nécessaires vous seront apportées en temps utiles.

- 2026 est l'année du **renouvellement du Conseil municipal**. Une modification majeure du mode de scrutin applicable aux communes de moins de 1000 habitants va bouleverser les pratiques électorales ancestrales appliquées à BOZAS.

Notre commune compte 11 conseillers municipaux parmi lesquels le maire et les adjoints sont élus. Les conseillers ne seront plus élus lors d'un scrutin uninominal, c'est-à-dire individuellement avec la possibilité de rayer certains candidats, voire d'en ajouter, mais lors d'un scrutin de liste, c'est-à-dire une liste de candidats qui ne pourra pas être modifiée et devra compter un nombre égal de femmes et d'hommes. Toute rature sur le bulletin entrainera sa nullité.

Cette réforme importante nécessitera quelques informations détaillées qui vous seront communiquées dans les prochains mois.

Quelques illustrations de travaux réalisés sur la commune

Devant la mairie

Pont de POJOT

La voirie du lotissement achevée

Devenez sapeur-pompier volontaire

Vous voulez vivre une belle expérience humaine, participer à une action valorisante, les sapeurs-pompiers de St FELICIEN recrutent.

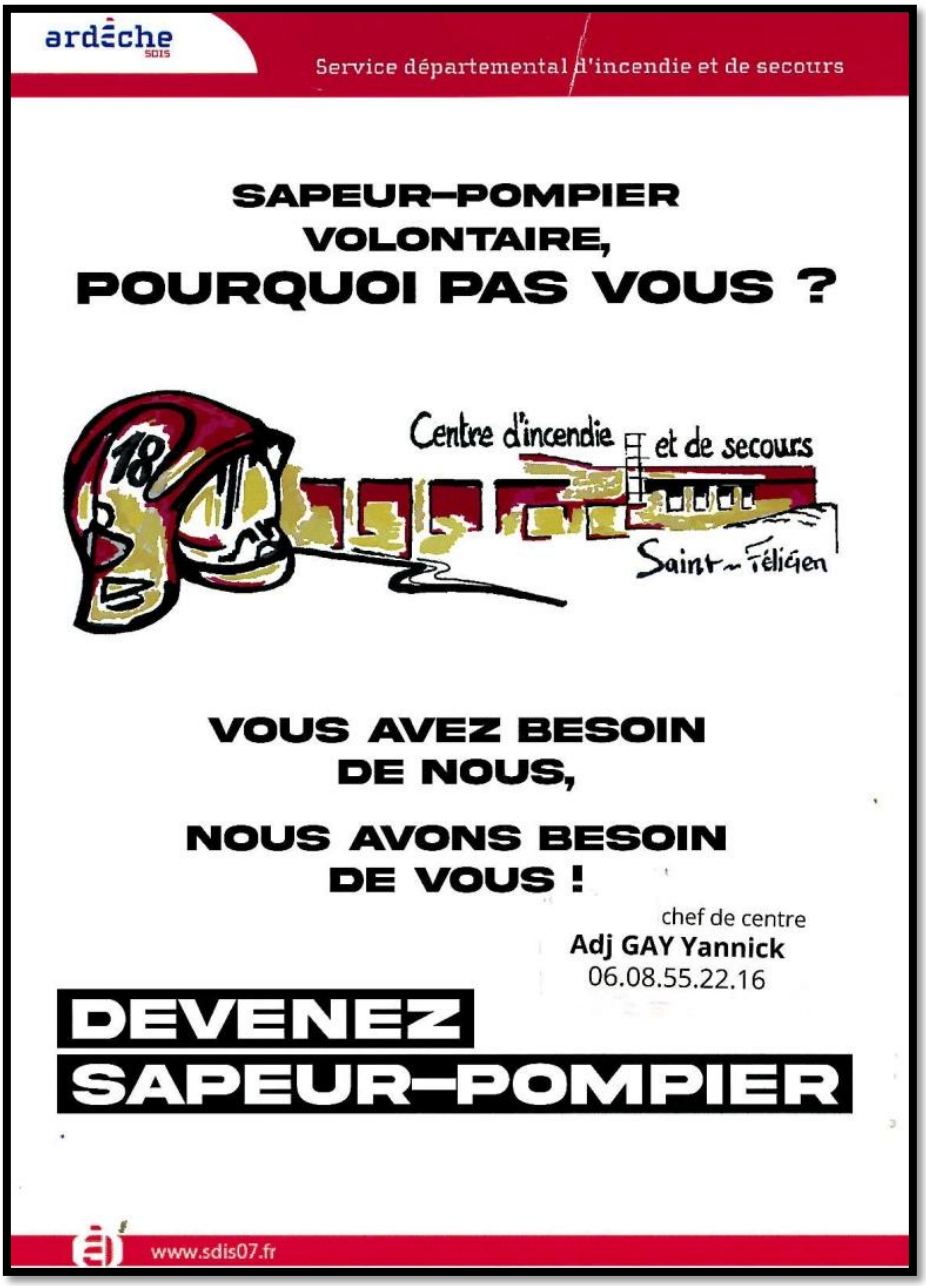

……

Vous pouvez faire connaître vos observations ou poser vos questions en vous adressant à Monsieur le maire, par courrier : Mairie 20 route de BOZAS 07410 BOZAS, ou par mèl : mairie@bozas.fr